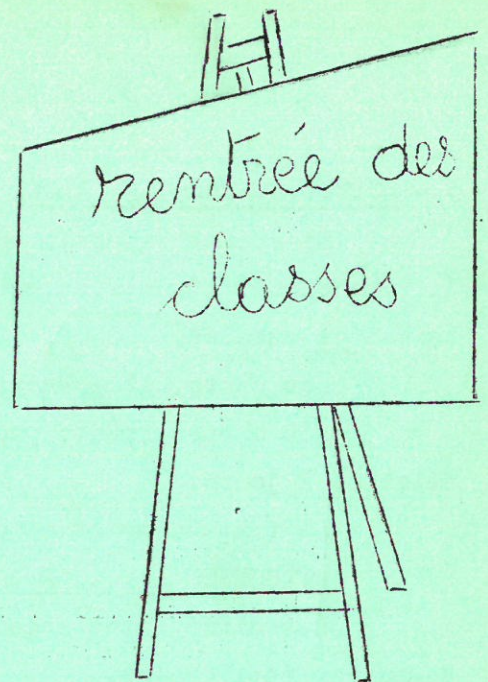


ENTRÉE-NOUVEAU.

SEPT 80



I.- LA VIE DU VILLAGE.

.. Naissance: Le 27 Août 1980 est née à Saint-Dié Magali Jeanne VALTER, deuxième enfant des époux Serge VALTER, domiciliés 7, rue du Moulin, à THIAVILLE/Meurthe.

Tous nos voeux au nouveau-né et nos félicitations aux parents.

.. Décès: Le 4 Août 1980 est décédée à Vandœuvre Madame Veuve Albert ODILE, née Marie GANAYE, domiciliée rue de l'Eglise à THIAVILLE/Meurthe. Elle avait 68 ans.

Toutes nos condoléances à la famille.

II.- PERRAIS DE CONSTRUIRE.

Les demandes suivantes ont été enregistrées:

.. Le 1er Août 1980, une maison d'habitation pour Monsieur Michel LAURENT, demeurant rue des Vosges à THIAVILLE/M, sur la parcelle n° 8 lotissement " Les Hayottes ".

.. Le 1er Août 1980, Monsieur Jacques RODRIGUEZ, demeurant 19, rue de la Chipotte à Raon-l'Etape, pour une maison d'habitation à Bellevue.

.. Le 29 Août 1980, Madame Georgette HOUEL, rue des Vosges, a sollicité un permis pour construire une pièce supplémentaire dans sa maison d'habitation.

.. Le 9 Septembre 1980, la construction d'une maison d'habitation est sollicitée sur la parcelle n° 5 du lotissement " Les Hayottes " par Monsieur Vittoré PETTOVEL, demeurant à Raon-l'Etape, 30, rue Jules Ferry.

III.- OBJET TROUVE.

- Un chandail bleu foncé a été trouvé. Il est à réclamer chez Mademoiselle ENKLER, Rue d'Alsace, à THIAVILLE/M;

- Un gros canard bicolore en peluche est à retirer à la Mairie;

- Un gilet blanc pour adolescente est également à retirer en Mairie.

IV.- DISTINCTION.

Le 22 Mars 1980, Monsieur Bernard PIERRAT, demeurant rue d'Alsace à THIAVILLE/M, a obtenu le certificat d'aptitude aux fonctions de sous-officier de Sapeurs-Pompiers Volontaires. Cet examen s'est déroulé à Raon-l'Etape. Monsieur PIERRAT est actuellement caporal dans le corps des Sapeurs-Pompiers de THIAVILLE/M.

Nous lui adressons nos très chaleureuses félicitations.

.../....

V.- LUTTE CONTRE LA RAGE.

Le Préfet rappelle par arrêté que la circulation des chiens non vaccinés contre la rage et non identifiés par tatouage est interdite à moins qu'ils ne soient tenus en laisse et muselés.

Les chats, même vaccinés, doivent être enfermés ou tenus à l'attache.

Les chats errants pourront être sacrifiés immédiatement et les chiens après un délai de 2 jours.

Le texte complet de cet arrêté peut être consulté en Mairie.

ATTENTION . . . R A G E !

Les différentes recommandations faites à plusieurs reprises dans " ENTRE - NOUS " demeurent applicables.

En particulier, il convient de mettre en garde les jeunes enfants et adolescents sur les risques encourus par l'approche d'animaux habituellement sauvages: renards, chiens, chats, rats, etc... qui se laissent approcher et même saisir.

Il est possible, mais non certain, que ces animaux soient enragés.

En ce qui concerne les rats, il faut noter que la plupart des produits dératissants absorbés par les rongeurs rendent ceux-ci somnolents et par là, facilement capturés par de jeunes enfants.

C'est ainsi que deux bambins viennent d'être mordus récemment à THIAVILLE/M.

A tous, à toutes, prudence et vigilance.

VI.- REFECTION DE FACADE.

La Subdivision de l'Equipement communique:

" Toute personne désirant entreprendre des travaux de réfection de façade à un immeuble, garage, hangar, etc... doit, outre la demande habituelle d'autorisation de voirie, obligatoirement consulter l'Architecte-Conseil (Monsieur POYDENOT) pour le choix des coloris. Se renseigner en Mairie.

VII.- PROCHAINES MANIFESTATIONS.

- | | | |
|-----------------|------------------------------------|----------------------------|
| - 28 Septembre | : Concours de belote | Club de l'Amitié |
| - 4 Octobre | : Bal des Sports | Foyer Rural de THIAVILLE/M |
| - 12 Octobre | : Concours de belote | Foyer Rural de LACHAPELLE |
| - 25/26 Octobre | : Exposition sur l'histoire locale | Foyer Rural de THIAVILLE/M |
| - 10 Novembre | : Bal de l'Armistice | Anciens Combattants |
| - 11 Novembre | : Cérémonies de l'Armistice. | |

VIII.- LOTISSEMENT " LES HAYOTTES ".

Deux parcelles (652 m² et 888 m²) sont encore disponibles pour ériger une maison d'habitation (résidence principale exclusivement). Le prix reste fixé à 65 F le m² TVA comprise. S'adresser en Mairie.

IX.- INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES.

L'inscription sur les listes électorales a lieu dès à présent et jusqu'au 31 décembre 1980. Les nouveaux habitants et les jeunes gens qui auront 18 ans pour le 28 Février 1981 sont invités à se présenter en Mairie munis du livret de famille ou d'une pièce d'identité. Aucune inscription ne peut être faite d'office. .../...

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

I.- FOYER RURAL:

.. Football: Le 7 Septembre, notre équipe se rendait à Bréménil. A l'issue du match, le score était de 2 à 2.

Le 1er Septembre, Thiaville battait Blâmont par 4 à 1.

Dimanche 14, sur notre terrain, nos joueurs se sont mesurés avec Badonviller. C'est par 8 à 0 que les Thiavillois l'ont emporté!

A l'issue de ces trois premières journées de championnat de Ligue Lorraine de Football (3ème série) notre équipe est seconde dans son groupe.

Bravo, un grand bravo!

.. Gymnastique féminine: Le 2 Septembre 1980, Mademoiselle Catherine ANCEL a subi avec succès les épreuves du 1er degré de culture physique et yoga. Félicitations.

II.- ASSOCIATION FAMILIALE:

.. Club de l'Amitié: La reprise des réunions bi-mensuelles aura lieu le jeudi 9 octobre prochain dans le local mis gracieusement à notre disposition.

Nous souhaitons que, comme précédemment, cette reprise soit placée sous le signe de rencontre amicale dans une chaude ambiance de gaieté et de bonne humeur.

Les Responsables.

III.- ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE (A.C.C.A.):

L'ouverture générale de la chasse est fixée, par Arrêté Préfectoral, au dimanche 28 Septembre 1980 à 8 heures sauf pour le grand gibier (chevreuil) qui aura lieu le 12 Octobre.

Notre Association prévoit que les battues en forêt auront lieu, en principe, le midi après-midi. L'attention des usagers et des promeneurs est attirée sur les risques encourus, surtout par le fait que seul est autorisé le tir à balle du grand gibier.

A . B .

IV.- LE COIN DES ECOLIERS.

Hier, on a été chez le papa de Séverine et il nous a passé un film sur la Tour Eiffel. Les voitures passaient en dessous. On a vu aussi un autre film: mon papa nous avait filmé avec sa caméra quand on prenait le bus pour aller à l'école. Mais le film était très long. Papa voulait l'arrêter. On a vu aussi l'aéroport de Paris. Un avion allait justement partir. Alors, on est monté par les escaliers roulants. C'est bien. On n'a pas besoin de marcher. Et on a vu l'avion s'envoler. Peut-être que l'année prochaine nous partirons faire un voyage en avion.

Virginie et Séverine.

Chez ma grand'mère, on accroche les peaux de lapins près de l'endroit où je fais de la balançoire, si bien que, quand on tue un lapin, je ne peux pas me balancer.

Audrey.

.../...

L'anniversaire.

Demain, c'est l'anniversaire de Maman, alors nous allons faire un petit souper. Ma mémère Suzanne vient, mon oncle, ma tante et ma cousine Hélène. Je suis contente, nous passerons une bonne soirée. Je jouerai avec Hélène puis nous irons au lit.

Agathe, CE 2.

Hier, j'ai trouvé un scarabée dans le bois et je l'ai ramené chez moi. Il était tout noir. Je lui ai construit une petite prison avec des cubes. Mais le scarabée a poussé les cubes. Il est parti et il a réussi à s'envoler. J'aurais pu le garder enfermé dans un bocal mais j'aime mieux qu'il s'en aille. Je préfère qu'il retrouve la liberté.

Cyril.

Hier, j'ai été en Alsace et j'ai vu des cigognes dans un parc. Les cigognes étaient dans des nids installés en haut de gros piquets en bois plantés dans l'herbe. Il était interdit de franchir les barrières parce qu'il y a des pièges à renards. Mais mon papa n'a pas obéi: il voulait prendre une photo avec son nouvel appareil. Alors, un garde l'a rappelé avec son sifflet et il a dû obéir.

Audrey.

Didier:- J'ai un petit frère.

- Comment s'appelle-t-il?

- Vincent.

- Et si tu avais eu une petite soeur, comment l'aurais-tu appelée?

- Je ne sais pas.

- Tu aurais préféré un garçon ou une fille?

- N'importe.

- Il est beau?

- Oui, mais il a la jaunisse.

- Il est né quand?

- Avant-hier, mardi, dans la nuit.

- Et où est-il né?

- A l'hôpital, à Lunéville.

- De quelle couleur sont ses yeux?

- Je ne sais pas encore, il les ferme toujours. Il ne fait que pleurer et dormir.

- Tu l'aimes bien?

- Oh! oui.

Didier et ses camarades.